

---

**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

---

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2026-620 MODIFIANT L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT  
2025-616 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFICATIONS POUR  
L'EXERCICE 2026**

**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ** par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, à l'effet :

QUE lors de la séance ordinaire du 14 avril 2026, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

---

**RÈGLEMENT # 2026-620 MODIFIANT L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT 2025-616 ÉTABLISSANT  
LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFICATIONS POUR L'EXERCICE 2026**

---

Le règlement a été déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière au 820, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures régulières d'ouverture du bureau.

Le règlement peut également être consulté sur le site Internet municipal dans la section « Avis publics » de l'onglet « Notre municipalité » à l'adresse suivante : [www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca)

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 20 avril 2026



Madame Manuella Perron, OMA  
Directrice générale et Greffière-trésorière